



PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Securitest

N° D'IMPRIMÉ T 92150734

Exemplaire conservé par le centre

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL				
Contrôle technique périodique	20/09/2024	24014649				
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ					
Défavorable pour défaillances critiques	Défaillances critiques : 5.1.1.a.3. ESSIEUX : Essieu fêlé ou déformé AVG					
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ	Défaillances majeures : 3.3.1.c.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Champ de vision nécessaire non couvert G 4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVD 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG 4.5.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARG 5.2.3.d.2. PNEU : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG					
20/09/2024	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD 5.2.3.i.1. PNEU : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2137 P11B4					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE	Défaillances critiques : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD 5.2.3.i.1. PNEU : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2137 P11B4					
Contre-visite	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD 5.2.3.i.1. PNEU : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2137 P11B4					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD 5.2.3.i.1. PNEU : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2137 P11B4					
N° D'AGRÈMENT : S084T149	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD 5.2.3.i.1. PNEU : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2137 P11B4					
(9)RAISON SOCIALE : SARL VERIFAUTO	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD 5.2.3.i.1. PNEU : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2137 P11B4					
(3) COORDONNÉES : 300 A QUAI DES ENTREPRISES 84660 MAUBEC Tél : 0490768002	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD 5.2.3.i.1. PNEU : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2137 P11B4					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD 5.2.3.i.1. PNEU : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2137 P11B4					
N° D'AGRÈMENT : 084C1050	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD 5.2.3.i.1. PNEU : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2137 P11B4					
SIGNATURE :	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD 5.2.3.i.1. PNEU : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2137 P11B4					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVD 5.2.3.i.1. PNEU : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2137 P11B4					
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation				
DL-687-JE (F)	06/09/2022	29/10/2014				
Marque	Désignation commerciale					
CITROEN	C3					
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre				
VF7SC8HR4EW641457	M1	VP				
Type / CNIT	Energie					
M10CTRVP008V616	GO					
Document(s) présenté(s)						
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice						
(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ	159446					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES						
INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE						
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :					
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :						
DL-687-JE						
CT:20/09/2024						
S084T149						
24014649						
XXXXXXXXXX						
N° D'AGRÈMENT : S084T149						
N° SÉRIE : VF7SC8HR4EW641457						
N° D'IMPRIMÉ : T92150734						
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES						
	G	AVANT	D	G	ARRIERE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-4.4 m/km				
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		17 %			10 %	
Forces verticales :		713 daN			417 daN	
Frein de service						
Forces de freinage :	255 daN	274 daN	150 daN		152 daN	
Déséquilibre (<20%) :	7 %			2 %		
Forces de freinage (efficacité) :	255 daN	274 daN	150 daN		152 daN	
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	73 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	22 %					
Émissions à l'échappement						
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C2:<0.1 m-1	C3:<0.1 m-1	C4:<0.1 m-1	Moyenne:<0.1 m-1		
	1					
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-3.1 %					
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :		-0.2 %				